

Les archives de la Manche au péril de la guerre De la catastrophe archivistique à la reconstitution des collections

Gilles Désiré dit Gosset

Volume 39, Number 1, 2017

Géopolitique, conflits et patrimoine
Geopolitics, conflicts and heritage

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1051052ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1051052ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (print)

1708-0401 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Désiré dit Gosset, G. (2017). Les archives de la Manche au péril de la guerre : de la catastrophe archivistique à la reconstitution des collections. *Ethnologies*, 39(1), 85–101. <https://doi.org/10.7202/1051052ar>

Article abstract

On 6th June 1944, the departmental archives of the Manche were completely destroyed during the fighting for France's Liberation. This essay will address the reasons for this archival catastrophe within the context of the measures taken to protect heritage during the Second World War. It will then describe the multiple approaches taken by successive departmental archivists regarding reconstruction policies of collections since this disaster.

LES ARCHIVES DE LA MANCHE AU PÉRIL DE LA GUERRE

De la catastrophe archivistique à la reconstitution des collections

Gilles Désiré dit Gosset
Conservateur général du patrimoine

Introduction

Les archives départementales de la Manche appartiennent au club (heureusement) très fermé des services d'archives détruits par faits de guerre : c'est le cas des Ardennes par exemple, dont le dépôt a été touché lors des deux conflits mondiaux, mais aussi celles du Loiret, dont les fonds anciens et les séries modernes jusqu'en 1930 ont été détruites dans le bombardement d'Orléans le 18 juin 1940. Dans une moindre mesure, la Somme et l'Aisne ont aussi largement souffert des combats de la Première Guerre mondiale. Pour la Manche, c'est aux combats de la dernière guerre qu'on doit la perte des archives. Le soir du 6 juin 1944, en effet, les archives départementales sont pulvérisées par les bombardements américains qui précèdent la Libération de Saint-Lô. Dans la ville sinistrée, les archives sont intégralement détruites, mais aussi nombre de bâtiments administratifs, comme la préfecture et l'Hôtel de Ville – et les documents qu'ils abritent. Outre les disparitions humaines (352 morts), c'est une catastrophe patrimoniale pour l'histoire du département : on estime la perte à quelque 85 000 articles, soit environ sept kilomètres linéaires de documents. Pourtant, l'expérience de la Première Guerre mondiale avait été l'occasion d'une prise de conscience, par les pouvoirs publics, de la fragilité du patrimoine et bien des collections avaient été mises à l'abri et ont survécu à la guerre. Comment en est-on arrivé là pour les archives de la Manche ? Pourquoi, à l'instar de bien d'autres, celles-ci ne furent-elles pas évacuées ? Telle sera la première partie de notre propos.

Quand toutes les archives sont détruites, il faut songer à reconstruire et reconstituer. Cette tâche fut d'abord l'œuvre d'un homme et d'une carrière : celle d'Yves Nédélec, nommé archiviste en chef du département en 1954 à sa sortie de l'École des Chartres, qui quitta officiellement ses fonctions par

son départ à la retraite en février 1994, et qui continua, jusqu'à son décès en 2012, à faire quotidiennement profiter ses successeurs des ressources de son savoir et de son inépuisable expérience. Même si les conditions d'exercice ont été modifiées, même si les possibilités technologiques permettent des avancées considérables dans le domaine du traitement archivistique, il n'est pas un chantier qu'il n'ait ouvert, pas un aspect de la collecte ou du traitement qu'il n'ait abordé en son temps. C'est en forme d'hommage à ce grand archiviste que je veux dédier cette communication, en expliquant, dans une deuxième partie, comment un service totalement sinistré a pu progressivement se reconstruire.

Les archives de la Manche auraient-elles pu être épargnées ?

Du 17 mai au 18 septembre 2017, les Archives nationales ont organisé une exposition sur le patrimoine archivistique français au péril des guerres, au cours des deux derniers siècles de notre histoire : *Une expérience du chaos. Destructures, spoliations et sauvetages d'archives (1789-1945)* (Désiré dit Gosset 2017). Les événements de la Révolution, les guerres de l'Empire, l'instabilité des régimes successifs au cours du XIX^e siècle ont exposé notre patrimoine aux vicissitudes de l'histoire. Mais c'est dans les trois conflits que nous avons entretenus avec l'Allemagne, depuis la guerre de 1870 jusqu'en 1945, que celui-ci fut mis à plus rude épreuve. Si les pertes occasionnées par la guerre de 1870 restent limitées quantitativement et cantonnées aux régions de l'Est, théâtre du conflit, la Première Guerre mondiale voit un nombre de destructions beaucoup plus important qui conduisent les pouvoirs publics à prendre des mesures de préservation de grande ampleur pour l'ensemble du patrimoine : évacuations des collections de musées et des objets d'art dans les églises (trente mille œuvres déplacées au total), démontage des vitraux, protection des monuments, des bibliothèques et des archives. Des grandes enquêtes ordonnées dans les départements de la zone de front, il ressort, en 1920, que 2648 dépôts d'archives communales ont été touchés par la guerre, dont 23,8 % sont totalement sinistrés.

La prise de conscience de la fragilité du patrimoine dans l'entre-deux-guerres

Cette prise de conscience de la fragilité du patrimoine donne lieu, dans l'entre-deux-guerres, aux premiers développements des supports de substitution. Ainsi, en 1924, par suite d'une donation à l'État faite par Lazare-Georges Wildenstein (1892-1963), est créée une Fondation pour la reproduction des manuscrits et pièces d'archives, qui vise à constituer une

collection de clichés photographiques de documents appartenant à l'État et aux collectivités, mais aussi à des particuliers ayant donné leur accord. Les clichés entrent dans les collections des Archives photographiques des Beaux-Arts tandis que des épreuves sont envoyées à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales (Fourestié et Gui 2017 : 117).

Des plans de préservation sont également mis en place dès 1934-1935, puis de nouveau en 1938 dans la perspective d'une nouvelle guerre. Aussi, quand la guerre est déclarée en 1939, on assiste à des mouvements de grande ampleur pour évacuer les collections des zones menacées. Dans la capitale, les principaux musées sont évacués : le cas du Louvre, dont les collections sont dispersées dans de nombreux dépôts à travers la France, a été bien étudié (Fonkenell 2009) ; le marquis de Gontaut-Biron¹ m'a raconté, il y a quelques années, qu'il se souvenait, enfant, avoir passé toute la guerre au milieu des momies, des objets d'art et des conservateurs du département des Antiquités égyptiennes, dans la propriété familiale de Courtalain (Eure-et-Loir). De même, des mesures sont prises pour préserver les monuments.

Les archivistes ne sont pas en reste : à la direction générale des Beaux-Arts, on envoie trois cents caisses de clichés photographiques au château de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher) tandis que les films sont évacués au château de Coucy (Aisne), d'où ils seront transférés à Pierrefonds (Oise) en 1948 (Fourestié et Gui 2017 : 129-130, 139-146, 198). Le ministère des Affaires étrangères, de son côté, évacue ses archives dans cinq châteaux de la Loire ; c'est à celui de Rochecotte, à Saint-Patrice (Indre-et-Loire), que se présentent en juin 1940 des officiers allemands pour récupérer l'original du traité de Versailles de 1919, emporté comme trophée à Berlin où il est pulvérisé dans les combats qui anéantissent le III^e Reich en 1945 (Désiré dit Gosset 2017 : 128-129). Les Archives nationales elles aussi sont évacuées et dispersées dans une série de propriétés privées de la vallée de Chevreuse, aux portes de Paris ; les autorités d'Occupation les font réintégrer dans les dépôts du quadrilatère de Rohan-Soubise dès l'été 1940 (Désiré dit Gosset 2017 : 130-131, 136-141). Dans le cadre de l'exposition des Archives nationales, nous aurions voulu réaliser une carte de tous les lieux d'évacuation des archives. Ce travail demanderait d'importantes recherches dans tous les départements et n'a pu être mené à bien ; il reste à faire.

L'évacuation des archives

Pour la Manche, les archives départementales sont évacuées, elles aussi, du moins dans un premier temps. À la suite de la note ministérielle du 23

1. François II de Gontaut, marquis de Gontaut-Biron (1927-2015).

août 1939 « sur la protection des archives contre les dangers résultant de l'état de guerre », et par autorisation du préfet en date du 18 octobre, le dépôt est évacué en partie (série A,B, E, G et H) dans la propriété privée du maire du Mesnil-Herman, André Descoqs (1879-1947), à quinze kilomètres de Saint-Lô. Ce château de La Riquerie, du XVIII^e siècle, est qualifié, lors d'une inspection de la direction des Archives de France (DAF), en compagnie de deux Allemands, membres de l'*Archivschutz*, le 5 octobre 1940, de

demeure, très déchue, mais dont la façade offre encore une belle apparence... Les documents sont entassés dans deux pièces du rez-de-chaussée, claires et aérées. Des fenêtres basses permettraient, en cas de sinistre, une évacuation rapide. Durant plusieurs semaines, des troupes ont occupé la maison. Il n'en est résulté aucun dommage. M. Descoqs s'est plu à le reconnaître. Il n'y a pas eu, depuis, de cantonnement. Les documents évacués de la Manche se trouvent ainsi dans de bonnes conditions².

D'autres documents des séries B, E, F, une partie de H et la série L sont transportés sur place, dans la cave du bâtiment des archives départementales.

De même, les archives municipales sont mises à l'abri, parfois sur place dans des caves, parfois dans des propriétés situées à quelques kilomètres des centres-villes : le château de Monthuchon abrite ainsi les archives de Coutances, tandis que celles de Cherbourg sont évacuées au château de Tourlaville.

Le château de Canisy, vaste propriété située à dix kilomètres de Saint-Lô, reçoit également des caisses de documents en provenance des archives départementales du Nord. De même, le château du Désert, propriété de M. de La Groudière (quinze kilomètres de Saint-Lô), est réquisitionné par la direction générale des Beaux-Arts pour abriter les collections du musée de Douai (85 caisses). Pendant ce temps, le château de Saint-Pierre-de-Semilly reçoit les collections du musée de Saint-Lô, celui de Tourlaville, celles du musée de Cherbourg ; les œuvres du musée de Coutances sont transférées dans la cave de la mairie³.

Avec l'Occupation allemande, la plupart des archives, on l'a vu, regagnent leurs dépôts. C'est le cas pour la Manche, malheureusement, le 19 juin 1941. La situation des archives départementales, saturées depuis

2. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, *Mission des 4, 5 et 6 octobre 1940. Évreux, Caen, Bayeux, Saint-Lô, Le Mesnil-Herman, Vassy, Combourg, Alençon*, 14 octobre 1940.
3. Charenton-le-Pont, MAP, 80/03/55.

longtemps dans un bâtiment vétuste⁴, est pourtant précaire : après la réquisition d'une de leurs plus grandes salles, dite « bâtiment Leroy », par les autorités d'Occupation (11 juillet 1941), les archives judiciaires et les collections de journaux (400 ml) sont entassées à la cave, qui est très humide⁵.

Dans une deuxième phase de la guerre, les Allemands, qui se préparent à une invasion anglo-américaine, mettent en défense toute la zone côtière : les plages de la Manche sont interdites (Poulle 2002), on commence à bâtir le Mur de l'Atlantique ; les troupes d'Occupation sont renforcées. Le 18 novembre 1941, une circulaire de la DAF fait obligation d'évacuer les archives des villes côtières menacées par un éventuel débarquement. Cependant, dès le 30 janvier 1942, une nouvelle circulaire préconise de « restreindre au minimum l'importance des évacuations ».

Le maintien sur place des archives de la Manche

André Legoy, archiviste en chef du département, propose donc d'évacuer seulement les archives des principales communes de la Manche, hormis Saint-Lô : Cherbourg, Valognes, Carentan, Coutances et Avranches ; aux archives privées d'importance nationale, il demande d'adjoindre le chartrier privé du comte de Tocqueville, qui renferme à la fois des papiers du chancelier de Lamoignon et de Malesherbes, mais aussi tous ceux d'Alexis de Tocqueville (Désiré dit Gosset : 2018). En revanche, il conseille de maintenir les archives départementales sur place :

pour le dépôt des Archives de la Manche qui avait été réintégré suivant vos instructions du Mesnil-Herman en 1941, un repli n'a pas été prévu. Saint-Lô, ville de 12 000 habitants, sans industrie, n'est pas en effet située dans la zone côtière. Les archives anciennes repliées au Mesnil-Herman en 1939 représentaient un volume de 20 m³ et n'avaient pas été mises en caisses. S'il fallait le faire, il faudrait une très grande quantité de bois, des moyens de transport et un vaste château pour lieu de repli. De plus, les archives ont déjà souffert lors de leur premier exode, et je crains qu'il n'en soit de même si un nouveau repli était envisagé. Aussi je ne puis, Monsieur le directeur, que vous proposer le maintien des archives dans leurs séries du Dépôt où elles me semblent en sécurité⁶.

-
4. Ce dépôt avait été construit en 1845-1846. On se plaignait de sa petitesse dès 1847 ! Il fut agrandi d'une aile en 1880, jugée trop petite en 1884.
 5. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, ABXXXI^B/61, *Rapport annuel de l'archiviste départemental sur le fonctionnement du service (année 1940-1941)*.
 6. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, ABXXXI/372, lettre d'André Legoy au directeur des Archives de France, 9 mars 1942.

On a beaucoup reproché à André Legoy de n'avoir pas su prendre alors la bonne décision. Bien sûr, ce n'était pas le meilleur des archivistes de sa génération : né en 1905, il devient archiviste de la Manche en 1930, deux ans après sa sortie de l'École des Chartes. Connu dans le département pour sa très haute taille, il est affublé d'un défaut d'élocution, en raison d'un développement excessif de la langue (macroglossie), et les enfants, dit-on, s'en moquaient ouvertement quand ils le rencontraient dans la rue. En réalité, il est atteint d'une maladie génétique heureusement assez rare : l'acromégalo-gigantisme. Pourtant, la décision de maintenir les archives dans une zone jugée peu dangereuse est alors communément partagée. Ainsi Jacques Dupont, inspecteur des Monuments historiques, explique-t-il, dans un rapport de novembre 1941, que « Coutances n'est pas un objectif militaire, aucun important service allemand n'y est installé, le danger n'est donc pas imminent⁷ ». Cette ville subit de très importantes destructions en 1944 et on ne doit la préservation des archives diocésaines, par exemple, qu'au fait qu'elles se trouvaient du bon côté de la rue quand les bombes tombèrent. De même, René-Norbert Sauvage (1882-1955), archiviste en chef unanimement respecté du département voisin du Calvados, à qui on veut faire évacuer ses archives de l'abbaye de Mondaye, où elles ont été repliées en 1939-1940, affirme, dans une lettre du 28 mars 1942⁸ : « Mondaye, à trente kilomètres de la mer, ne me paraît offrir que peu de danger... » La « mer » en question est devenue en juin 1944 la plage d'Omaha Beach, et Mondaye a été au cœur de la bataille de Normandie, l'abbaye n'échappant que par miracle (ou par hasard) à la destruction totale ! Personne ne peut imaginer en 1941-1942, et André Legoy pas plus qu'un autre, quel déluge de fer et de feu va bientôt s'abattre sur la région.

On songe dans un premier temps (décembre 1941) à déménager les archives évacuées de la Manche au château du Grand-Lucé (Sarthe)⁹ ; ce sont les collections du musée de Douai, en dépôt au château du Désert, qui y sont transférées le 11 avril 1942 dans trois wagons plombés et c'est finalement, le 21 février 1942, le château d'Ussé du comte Louis de Blacas, à Rigny-Ussé (Indre-et-Loire), qui est choisi comme point de chute¹⁰. Le

7. Charenton-le-Pont, MAP, 80/03/63.

8. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, ABXVI/3 : *Notes sur les mesures de protection prises par la direction des Archives de France depuis juin 1941 par les Archives départementales. Note sur la situation des archives du Calvados.*

9. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, ABXXXI/377.

10. Deux autres grands dépôts de regroupement d'archives sont organisés parallèlement, par la direction des Archives de France, au château des Vaux (Eure-et-Loir) et à Beaupréau (Maine-et-Loire).

13 mai 1942, Masset du Biest, archiviste d'Indre-et-Loire, réceptionne en gare de Chinon les archives et les manuscrits de la bibliothèque municipale de Cherbourg (110 caisses, dont cinq de la bibliothèque), les archives de Carentan (quatre caisses) et de Valognes (quatre caisses), ainsi que 57 caisses du chartrier et des papiers d'Alexis de Tocqueville. L'ensemble est ensuite acheminé dans la grande chapelle d'Ussé.

Le dépôt-abri d'Ussé est placé sous la responsabilité d'un conservateur adjoint de la Bibliothèque nationale, André Linzeler. En effet, se côtoient également dans ce château :

- la bibliothèque du Sénat, arrivée en 1939 sous la responsabilité de la Bibliothèque nationale ;

- les archives communales (une caisse) et la bibliothèque d'Avranches (15 caisses, dont les manuscrits du Mont-Saint-Michel) (Désiré dit Gosset 2017 : 132-133 ; Poulle 2006) ;

- les archives de Coutances (28 caisses d'archives, 13 de bibliothèque), qui sont d'ailleurs en assez mauvais état (sept caisses sont arrivées abîmées en gare de Chinon ; le 3 juillet 1942, l'ouverture de certaines caisses montre des archives dévorées par l'humidité et couvertes d'« une couche d'humidité de champignons de plusieurs millimètres d'épaisseur¹¹ ») : elles n'avaient vraisemblablement pas été déballées depuis 1939, date à laquelle elles avaient été envoyées au château de Monthuchon (aux portes de Coutances) ;

- les archives départementales des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine (60 caisses) et de Loire-Inférieure (250 caisses), les archives communales et le fonds ancien de la bibliothèque municipale de Brest, les archives communales de Saint-Brieuc (neuf caisses d'archives, une de bibliothèque).

En avril 1942 également est organisé le repli de pièces du musée de Saint-Lô, notamment les tapisseries de Gombaut et Macé, au château de Mondoubleau (Loir-et-Cher), pendant que les œuvres du musée de Cherbourg et trois peintures de l'église de la Trinité sont envoyées au château du Baillou (Loir-et-Cher). Dans le même temps (mai-juin 1942), la direction générale des Beaux-Arts se préoccupe de la dépose des vitraux les plus précieux : dans la Manche, ceux de la cathédrale de Coutances (31 caisses), et des églises Notre-Dame de Carentan (22 caisses) et de

11. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, ABXXXI/377, *Rapport du directeur des bibliothèques et archives municipales de Tours au ministre, secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse*, 10 juillet 1942.

Saint-Lô (13 caisses) sont démontés et envoyés à Fougères-sur-Bièvre (Loir-et-Cher)¹².

Le bombardement

Archives, bibliothèques et collections de musées ainsi évacuées passent toute la période de guerre hors du département ; les dernières archives à réintégrer leur place sont celles du chartrier de Tocqueville le 4 août 1947 (Desiré dit Gosset 2018). Les archives départementales de la Manche, quant à elles, sont donc détruites le 6 juin 1944 vers vingt heures, au moment où les premiers bombardements touchent la ville.

Dans la journée, alors que le débarquement avait commencé, on raconte que la préfecture avait envoyé un camion aux archives départementales pour commencer à évacuer les collections. L'archiviste l'aurait renvoyé et, sur l'insistance de la préfecture, aurait fini par installer dans le camion, envoyé une seconde fois, « un tonneau de cidre et sa vieille mère » et aurait quitté la place en abandonnant ses archives ! Que le fait soit avéré ou non¹³, il montre à quel point André Legoy était déconsidéré dans la profession !

Les archives du service technique de la direction des Archives de France renferment un document émouvant sur cette catastrophe : c'est une note datée du 5 juin 1944 et adressée à André Legoy, approuvant son plan de classement de la série M. Cette note a été renvoyée à l'expéditeur ; sur l'enveloppe qui la contient figure un cachet : « Relations postales suspendues »¹⁴. Le 23 juin, André Legoy, réfugié dans la commune voisine de Sainte-Croix-de-Saint-Lô, adresse au directeur des Archives de France la lettre suivante.

Monsieur le directeur, j'ai le regret de vous annoncer que les archives départementales de la Manche ont été détruites par un violent bombardement aérien dans la nuit du 6 au 7 juin 1944. Le dépôt a été entièrement rasé. Il peut se faire que les documents conservés dans sa cave soient au moins en partie intacts, mais le déblaiement de cette cave ne peut être envisagé actuellement. Le bombardement de la ville de Saint-Lô a été terrible. La ville, qui n'avait pourtant pas une grande importance militaire, qui ne renfermait aucune grande usine et qui n'avait été l'objet auparavant que d'un très léger bombardement, en août 1940, est presque entièrement rasée. Les édifices de beaucoup d'administrations

12. Charenton-le-Pont, MAP, 80/03/63.

13. Cette anecdote m'a été transmise par mon confrère Michel Le Pesant (1914-2001), qui assura l'intérim des archives de la Manche de février 1952 à juillet 1954.

14. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, ABXXXI^c, dossier II.

ont été démolis, notamment ceux de la préfecture¹⁵.

La reconstitution des collections

1944 représente donc l'an zéro pour un service d'archives qui doit entièrement reconstituer ses collections et reconstruire ses bâtiments. Un premier service est reconstitué à Coutances, où la préfecture est provisoirement transférée ; il occupe deux pièces dans l'école normale et y reste jusqu'en octobre 1953, date à laquelle les archives emménagent dans le sous-sol de la nouvelle préfecture reconstruite, à Saint-Lô¹⁶. Entre temps, en février 1952, André Legoy a été muté « pour raisons de service » aux archives de la Seine, d'où il gagne les Archives nationales en 1959. C'est là qu'il termine sa carrière le 27 février 1970¹⁷, avant de mourir, sans famille et dans la solitude, dans sa maison d'Agon-Coutainville, le 23 mai 1974. Après son transport à la morgue de l'hôpital de Coutances, on finit par prévenir son successeur, qui ne l'avait jamais rencontré mais organisa néanmoins ses obsèques, auxquelles assista un rare public¹⁸ : triste fin pour une triste carrière (Nédélec 2001 : 19).

L'ampleur du désastre

Les archives, elles, restent près de dix ans dans le sous-sol malcommode de la cité administrative, avant d'intégrer un bâtiment spécifiquement construit pour elles, en lisière du centre-ville, sur la route de Bayeux : le service s'installe en 1964 dans ce nouvel édifice, officiellement inauguré en 1966 (Nédélec 2001). Il a, depuis, fait l'objet d'un agrandissement, inauguré en décembre 1998, et doit, dans les années à venir, se voir doter d'une nouvelle extension de magasins. Voici ce qu'Yves Nédélec déclarait lui-même en 1962 pour faire le parallèle entre la situation d'avant la destruction et celle qu'il connaissait vingt ans après.

Avant 1944 : un dépôt d'archives, dont l'importance (plus de 85 000 articles) n'était connue ou plutôt soupçonnée que des initiés, dont deux séries étaient fort belles : la série A (Domaine royal et domaines engagés)

15. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, ABXXXI/372.

16. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, ABXXXI^c dossier II, lettre de l'archiviste en chef de l'Eure, chargé du contrôle des archives de la Manche, au directeur des Archives de France, 10 novembre 1953.

17. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, ABIV^c/105.

18. Cette anecdote m'a été transmise par mon confrère Yves Nédélec, qui organisa les obsèques de ce prédécesseur que sa hiérarchie l'avait empêché de rencontrer à son arrivée dans la Manche.

et la série E (état civil, familles, notaires), mais dont la série H (clergé régulier) écrasait les prétentions en ce domaine de tous les autres dépôts départementaux par sa splendeur numériquement et qualitativement inimaginable. [...] De multiples instruments de travail, inventaires et répertoires en facilitaient l'accès. La majorité, manuscrits, ont péri [...]. Après 1944 : une reconstitution (à l'identique parfois, grâce à des copies d'avant 1944 ; à l'« équivalence » le plus souvent), qui, au bout de vingt ans, n'en est qu'à ses débuts, malgré la collaboration de très nombreux donateurs auxquels il convient de rendre hommage ici, qui usera pendant des générations les chefs de service successifs, et qui plonge quotidiennement les chercheurs dans l'embarras, en raison d'une situation complexe et se modifiant d'année en année. (Nédélec 1962 : 38-39)

L'ampleur du désastre est énorme : à l'exception notable des fonds diocésains, que les évêques successifs de Coutances ont refusé de verser après la loi de Séparation des Églises et de l'État (ils ne l'ont été qu'en 2013 !)¹⁹, toutes les séries anciennes (antérieures à la Révolution) ont à peu près disparu. De plus, bien des bâtiments administratifs, en dehors des archives départementales, ont été touchés par les destructions, que ce soit à Saint-Lô, évidemment, mais également à Coutances, à Mortain, à Valognes ou à Cherbourg.

La stratégie de reconstitution des collections mise en place résolument par Yves Nédélec, quelques mois après son arrivée²⁰, part dans plusieurs directions.

Quelle que soit l'ampleur des destructions, sur place aux archives départementales ou ailleurs, bien des documents antérieurs au sinistre subsistent parce qu'ils n'ont pas encore été versés ou déposés à Saint-Lô : archives de l'Enregistrement et des Hypothèques (série Q), des différentes subdivisions de l'Équipement (série S), archives judiciaires (série U) et hospitalières (série HD), matricules militaires (série R), et même quelques rares fonds de sous-préfectures alimentent au fil des années une partie des séries modernes du cadre de classement réglementaire, même si celles-ci resteront toujours amputées de la majeure partie de la série M (archives préfectorales), si essentielle à la connaissance de l'histoire du XIX^e et du premier XX^e siècle.

19. Elles forment le fonds 301 J des archives de la Manche (<http://www.archives-manche.fr/search?preset=881&query=archives+dioc%C3%A9saines&search-query=&view=classification&search-query=1>, consulté le 19 avril 2018).

20. Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, ABXXXI^C, *Plan de travail des A.D. de la Manche pour les prochaines années*, (lettre d'Yves Nédélec au directeur des Archives de France), 31 mai 1955, approuvé par note en retour du 22 juillet.

La collecte des archives subsistantes

Une part importante des archives notariales, et également l'état civil, n'a pas été détruite : quinze études seulement sont sinistrées totalement, onze partiellement. La collecte de ces sources a été une part fondamentale de l'effort de reconstitution consenti par Yves Nédélec, surtout qu'avant la loi de 1979 sur les archives, celles-ci n'étaient pas soumises à l'obligation de versement. Il a fallu attendre 2001 pour que le dernier minutier d'Ancien Régime soit versé !²¹ La sous-série 5 E comprend à l'heure actuelle environ trente mille cotes, soit trois kilomètres linéaires de documents.

La collecte des archives communales, qui supplée en partie la perte des archives préfectorales, a été mise en place de manière systématique plus tardivement : ce n'est qu'après le renforcement des effectifs du service lié à l'extension du bâtiment en 1998 qu'elle prend de l'ampleur.

Terre de manoirs et de châteaux, la Manche renferme par ailleurs des dizaines de fonds familiaux. Par son action au sein de la société d'archéologie et d'histoire de la Manche (organisation d'excursions, rédactions de notices sur les grandes propriétés), Yves Nédélec a su, la longévité de son mandat aidant, établir des relations de confiance avec nombre d'entre ces propriétaires, qui ont choisi de déposer volontairement leurs documents familiaux auprès des archives départementales. Le développement d'une politique d'action culturelle ambitieuse, à partir du début des années 2000, a renforcé et soutenu cette collecte d'archives privées : des dons ou des dépôts sont consentis à la suite d'expositions (fonds photographique de Gustave Gain avec l'exposition *Couleurs sensibles* en 2007 (Merle des Isles 2007), qui déclenche à sa suite le dépôt d'un autre fonds photographique important, celui de Lucien Rudaux²²) et/ou de publications. En montrant leur savoir-faire en matière de valorisation, les archives ont maintes fois enrichi leurs collections.

La politique d'action culturelle oriente également des acquisitions à titre onéreux : constitution d'une collection bibliophilique sur Remy de Gourmont après le colloque de Cerisy et l'exposition organisée aux archives en 2002²³, rassemblement de photographies de l'armée américaine

21. Il s'agit du minutier de Saint-Sauveur-Lendelin.

22. Ce nouveau fonds, déposé en décembre 2008 et constitué de plus de 5000 négatifs photographiques, a été valorisé par l'organisation d'une exposition accompagnée d'un livret (Poirier-Haudebert, Sophie et Jérémie Halais 2010) ; voir l'inventaire en ligne.

23. Le colloque se déroula au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle du 2 au 6 octobre 2002 ; l'exposition *Remy de Gourmont (1858-1915)*. « *L'ours à écrire* »

numérisées à Washington en 2003 pour préparer le soixantième anniversaire de la Libération (Désiré dit Gosset 2010 : 464-466), manuscrits de Barbey d'Aureville pour le bicentenaire de la naissance de l'écrivain en 2008²⁴.

La collecte de sources complémentaires

Ce deuxième aspect comporte, là encore, plusieurs axes, en premier lieu l'exploration systématique des sources extérieures au département et la réalisation de supports de substitution. La collection de microfilms de complément commence dès 1946, avec les papiers de l'érudit Dom Lenoir, aujourd'hui disparus, et qui ne sont plus connus que par cette seule copie²⁵. Elle se prolonge et devient un axe important de développement du service, avant d'être complétée (à partir de 1998), puis supplantée totalement par la numérisation.

Archives nationales et archives des départements voisins, quand elles renferment des documents concernant la Manche, sont systématiquement explorées. En 2003, par exemple, est publié l'ouvrage de Jean Pouëssel, qui recense les sources manchoises disponibles aux Archives nationales, fruit d'un travail d'une trentaine d'années dans tous les instruments de recherche de l'établissement parisien (Pouëssel 2009).

La constitution d'une bibliothèque de référence et l'indexation systématique des principales sources imprimées (fichier papier comportant environ un million de fiches) forme un axe à part entière de la politique de reconstitution des collections (Nédélec 2009 : 592-593). C'est même par celle d'une collection complète des journaux officiels, alors essentiels à la vie de l'administration préfectorale, qu'a commencé cette politique aux lendemains du 6 juin 1944. Plus peut-être que dans bien d'autres départements, la bibliothèque des archives de la Manche vise à une sorte d'exhaustivité, au point qu'au tournant des années 2000, la constitution d'un fonds normand aussi complet que possible est devenue une mission à

est présentée aux archives départementales de la Manche du 20 septembre au 9 novembre 2002 ; voir, en ligne, <http://www.archives-manche.fr/ark:/57115/a011441807066se71VQ/3e27f5331f>, consulté le 19 avril 2018 ; voir aussi Désiré dit Gosset (2010 : 464).

24. À cette occasion, les archives ont rénové entièrement la maison familiale de l'écrivain, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, et réalisé un catalogue d'exposition (Leroy-Terquem 2008).
25. Saint-Lô, arch. dép. Manche, 1 Mi 1, 19 rouleaux réalisés en 1946-1947, qu'il faut compléter avec le 1 Mi 272 (1 rouleau) et le 1 Mi 504, 76 rouleaux réalisés en 1954-1955.

part entière que s'est donné le service (Désiré dit Gosset 2010 : 461-462).

Des pratiques innovantes

Cet effort obsessionnel de reconstitution des collections, impulsé par Yves Nédélec et poursuivi sans relâche par ses successeurs, a donné lieu au développement de pratiques professionnelles innovantes.

C'est d'abord, en l'absence des sources classiques conservées dans les archives départementales, un intérêt particulier pour l'iconographie : dessins, estampes, cartes postales et photographies sont plus qu'ailleurs, et plus tôt surtout que dans bien des départements, considérés comme des sources à part entière pour les chercheurs. De fait, les collections iconographiques des archives de la Manche sont très développées²⁶, continuent de s'accroître et sont régulièrement mises en valeur grâce à la politique d'action culturelle.

Au moment de l'agrandissement du bâtiment, à la fin des années 1990, Jean-Paul Hervieu, mon prédécesseur, a mis en place un service d'archives sonores particulièrement dynamique et qui s'est élargi quelques années plus tard aux sources audiovisuelles. C'est un des seuls services de ce type dans toute la Normandie : il conserve environ 3000 heures d'enregistrements sonores et 2000 d'enregistrements audiovisuels actuellement²⁷.

Le service s'investit également dans la documentation : la découpe de la presse et l'alimentation de dossiers documentaires, toujours en cours aujourd'hui alors qu'elle a à peu près cessé partout ailleurs en France, a donné lieu à la constitution de collections qui n'existent pas dans les autres départements et qui sont des sources de recherches quotidiennement utilisées : dossiers biographiques, dossiers communaux, dossiers thématiques (Nédélec 2009 : 601).

La création de séries factices particulièrement riches est un autre corollaire de la politique de reconstitution des collections : chaque document antérieur à 1944 faisant figure de relique, leur conservation peut apporter une brîbe d'information qu'on ne retrouvera nulle part ailleurs. Ces documents isolés sont rassemblés dans des collections spécifiques : factums imprimés, de l'époque moderne (52 J), faire-part de décès (60 J), mais aussi programmes et invitations (12 J), menus (9 J), factures à en-tête (10 J). Ces dernières, par exemple, en l'absence des registres du commerce,

26. 73 710 notices consultables en ligne, <http://www.archives-manche.fr/search?preset=1012&view=list>, consulté le 19 avril 2018).

27. 8137 notices consultables en ligne, <http://www.archives-manche.fr/search?preset=1015&view=list>, consulté le 19 avril 2018).

donnent des références datées sur l'existence des entreprises.

Plus récemment, dans le cadre de ces séries factices, le service a entrepris de constituer des séries d'objets de la vie quotidienne et publicitaires liés au département, considérant qu'aucun service patrimonial n'était à même de le faire mieux que lui : boîtes de gâteaux ou de confiseries, étiquettes de fromages, souvenirs divers racontent eux aussi, à leur manière, l'histoire du département. Deux séries coexistent ainsi : l'une, sur le Mont-Saint-Michel (66 J), lieu phare du tourisme manchois, comprend déjà plusieurs centaines d'articles ; l'autre s'intéresse au reste du département (65 J). Ces objets du quotidien, ces « patrimoines minuscules » peuvent prêter à sourire et être considérés comme anecdotiques : leur rassemblement est pourtant le reflet d'une réflexion sur la collecte qui dépasse le cadre étroit dévolu ordinairement aux Archives départementales pour embrasser l'ensemble de la production documentaire, sous quelque forme que ce soit ; et il se place à ce titre dans le droit fil de la politique de reconstitution des collections. La Manche, par exemple, est un des premiers départements de France pour la production laitière : de cette activité économique essentielle ne subsistent quasiment pas d'archives, ni celles des coopératives laitières, ni celles des usines de transformation ; sans la collection tyrosémiophile d'étiquettes de fromages constituée par les archives départementales, il n'y en aurait plus aucune trace tangible localement. De plus, ces nombreux objets sont très facilement valorisables : ils occupent par exemple deux vitrines de l'exposition des archives sur *1000 ans de Normandie* (Auzel et al. 2017)²⁸.

Conclusion

Trois quarts de siècle après le désastre patrimonial qu'a constitué la destruction de leurs collections en 1944, les archives de la Manche ont montré qu'au-delà des pertes, parfois irréparables, qu'elles ont subies, elles ont su mener une ambitieuse politique de reconstitution des collections qui a porté ses fruits. Longtemps considérées comme un service sinistré et sans archives, elles ont développé une politique de valorisation unanimement reconnue dans le département, mais aussi, au niveau national, dans le réseau des archivistes. Celle-ci s'appuie sur une politique documentaire ambitieuse fondée sur une vision étendue de la collecte : imprimés, iconographie et photographie, documentation, archives sonores et audiovisuelles, et même objets. Auraient-elles lancé pareils chantiers, qui, au quotidien, rendent

28. Exposition organisée conjointement par les Archives départementales des cinq départements normands, et présentée aux archives départementales de la Manche du 25 novembre 2017 au 9 mars 2018.

les plus éminents services aux chercheurs du département, si elles avaient échappé aux malheurs de la guerre ? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre.

Références

- Auzel, Jean-Baptiste et al. (dir.), 2017, *1000 ans de Normandie. Richesses des archives départementales*. Gand, Snoeck.
- Désiré dit Gosset, Gilles (dir.), 2017, *Une expérience du chaos. Destructures, spoliations et sauvetages d'archives (1789-1945)*. Catalogue d'exposition (Paris, Archives nationales, 17 mai-18 septembre 2017). Rennes et Paris, Presses universitaires de Rennes et Archives nationales.
- Désiré dit Gosset, Gilles, 2010, « À quoi sert un archiviste départemental ? ». *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, 87 (425) : 443-472.
- , 2018, « Les archives et la bibliothèque du château de Tocqueville ». *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* [à paraître].
- Fonkenell, Guillaume (dir.), 2009, *Le Louvre pendant la guerre. Regards photographiques 1938-1947*. Catalogue d'exposition. Paris, Musée du Louvre et Éditions Passage.
- Fourestié, Anne et Isabelle Gui, 2017, *Photographier le patrimoine aux XIX^e et XX^e siècles. Histoire de la collection photographique de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (1839-1989)*. Paris, Hermann.
- Leroy-Terquem, Mélanie et Gilles Désiré dit Gosset (dir.), 2008, *Barbey d'Aurevilly contre son temps. Un écrivain dans la tourmente du XIX^e siècle*. Catalogue d'exposition réalisé à l'occasion de la rénovation du musée de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Saint-Lô, Archives départementales de la Manche.
- Merle des Isles, Marie-Isabelle et Gilles Désiré dit Gosset (dir.), 2007, *Couleurs sensibles. Photographies autochromes de Gustave Gain, catalogue d'exposition (Saint-Lô, archives départementales de la Manche, 8 décembre 2007-29 mars 2008)*. Saint-Lô, Archives départementales de la Manche.
- Nédélec, Yves, 1962, « Répertoire des bibliothèques et archives de la Manche ». *Revue du département de la Manche* 4 (16) : 357-441.
- , 2001, « Les archives départementales (1953-1966) ». Dans Maurice Lantier (dir.), *Renaissance et reconstruction de Saint-Lô 1944-1964, tome 2* : 18-29. Saint-Lô, Université inter-âges – Antenne du Bocage.
- , 2009, « Postface ». Dans Jean Pouëssel, *L'histoire de la Manche aux Archives nationales. Guide des sources manchoises aux Archives nationales (site de Paris)* : 577-602. Saint-Lô, Archives départementales de la Manche.
- Poirier-Haudebert, Sophie, Jérémie Halais, Gilles Désiré dit Gosset et Alain Talon (dir.), 2010, *De la terre aux étoiles. Lucien Rudaux (1874-1947), illustrateur et photographe donvillais, livret d'exposition (Saint-Lô, archives départementales de la Manche, 17 décembre 2010-30 avril 2011)*. Saint-Lô, Archives départementales de la Manche.
- Pouëssel, Jean, 2009, *L'histoire de la Manche aux Archives nationales. Guide*

- des sources manchoises aux Archives nationales (site de Paris)*. Saint-Lô, Archives départementales de la Manche.
- Pouille, Yvonne, 2002, « Les stations balnéaires bas-normandes de 1939 à 1945 ». Dans Jean-Paul Hervieu, Gilles Désiré dit Gosset et Éric Barré (dir.), *Bains de mer et thermalisme en Normandie*, actes du 36^e congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Trouville-sur-Mer, 18-21 octobre 2001) : 263-276. Caen, Annales de Normandie.
- , 2006, « Les manuscrits du Mont-Saint-Michel au péril de la guerre (1939-1946) ». Dans Jean-Paul Hervieu, Emmanuel Pouille et Philippe Manneville (dir.), *La place de la Normandie dans la diffusion des savoirs. Du livre manuscrit à la bibliothèque virtuelle*, actes du 40^e congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie (Avranches, 20-23 octobre 2005) : 237-253. Rouen, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie.